



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stages

Question écrite n° 23440

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur les hommes ou femmes qui, élevant eux-mêmes leur enfant handicapé, sont amenés par la suite à reprendre une activité salariée. Il lui demande s'il ne serait pas possible de faciliter leur retour sur le marché du travail par le biais de formations et de remises à niveau spécifiques leur permettant de pouvoir postuler de nouveau à un emploi correspondant à leurs compétences.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23440

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 2003, page 6247